

## 2 L'événement

## Indépendance An IV

## Discours à la Nation du chef de l'Etat

## Ali Bongo Ondimba cède sa part d'héritage à la jeunesse

Jonas OSSOMBEY

Libreville/Gabon

**Le chef de l'Etat l'a ainsi décidé, lundi, au cours de la traditionnelle allocution marquant la célébration des festivités de l'Indépendance du Gabon. Trois biens immobiliers de ce patrimoine ayant appartenu au défunt Omar Bongo Ondimba font également partie de cette cession. Il s'agit de la propriété des Charbonnages, en face du Camp de Gaulle à Libreville, et de deux hôtels particuliers, à Paris en France.**



Photo : Kalembe

Le chef de l'Etat veut donner une autre impulsion à l'éducation de la jeunesse.

LE discours à la Nation du 17 août 2015, une innovation quant à la date, prononcée par Ali Bongo Ondimba, à l'occasion du 55e anniversaire de l'accession du Gabon à la souveraineté internationale, a bousculé les usages habituels. Cela s'est passé dans la salle d'apparat du palais de la présidence de la République, avant le dîner-gala prévu pour la circonstance. Une allocution qui aura marqué la volonté de faire bouger les lignes, afin de parvenir à sortir le pays des «moments difficiles».

Onde de choc de cette allocution d'Ali Bongo Ondimba, la cession de sa part d'héritage de son défunt père, Omar Bongo Ondimba, à l'Etat gabonais. «J'ai décidé, avec le plein accord de mon épouse Sylvia Bongo Ondimba et de mes en-

fants, que ma part d'héritage sera partagée avec toute la jeunesse gabonaise», a-t-il déclaré. Ce, pour faire face, a-t-il poursuivi, aux nombreuses difficultés accentuées par une conjoncture économique difficile. Donnant une autre tournure à la succession de son défunt père dont l'héritage se voit ainsi être partagée entre sa progéniture et la jeunesse gabonaise, par le biais de l'Etat. «À mes yeux, nous sommes tous les héritiers d'Omar Bongo Ondimba», a-t-il martelé.

Plus précis, «tous les revenus, tirés de la part d'héritage qui me revient, seront versés à une fondation de la jeunesse et l'éducation», a-t-il indiqué. Non sans rappeler, pour le partager, qu'aux yeux de son défunt

générateur, «cette jeunesse était sacrée».

Dans la même foulée, il a annoncé, toujours dans le patrimoine d'Omar Bongo Ondimba, au nom des autres enfants, que la propriété située en face du Camp de Gaulle à Libreville et deux autres à Paris en France reviennent à l'Etat gabonais. Le domaine des Charbonnages sera destiné à la création d'une université au profit de la jeunesse du pays. «En décidant de transformer la propriété du président Omar Bongo Ondimba en Université, j'ai voulu offrir à la jeunesse gabonaise encore plus de chances pour réussir de bonnes études et se réaliser pleinement», a souligné le numéro un gabonais.

**INTERPELLATION** • Quant à la

cession à l'Etat, pour un franc symbolique, des deux hôtels particuliers au centre de la capitale française faisant désormais partie du patrimoine de l'Etat, ces biens immobiliers seront affectés à un usage diplomatique et culturel. Un geste qui s'inscrit dans sa conception de «l'unité, de la fraternité et la concorde». Sur-tout que, selon lui, elle repose sur le partage, la reconnaissance et la solidarité.

Une adresse solennelle lui ayant tout aussi permis de lancer un appel vers les autres composantes de la classe aisée du Gabon. «Ceux qui ont eu la chance de bénéficier de leurs parents ou de l'Etat doivent à leur tour faire preuve de générosité, de solidarité, surtout dans les moments difficiles», a-t-il considéré.

Une interpellation, il faut le souligner, qui concerne autant des compatriotes dans la machine gouvernante que dans l'opposition, ainsi que dans les milieux d'affaires. Ce d'autant plus que personne n'est sans ignorer que leurs richesses ont été diversement obtenues.

En tout cas, par ces décisions, Ali Bongo Ondimba tranche avec un exercice politique qui a toujours laissé les pouvoirs publics seuls au centre d'un développement qui devrait pourtant concerner toutes les couches de la société, notamment les plus nanties. L'acte philanthropique ainsi posée devra faire école.

## Editorial

## La passion pour le Gabon

Lin-Joël NDEMBET

Libreville / Gabon

Dans la vie des Nations comme celle des hommes, il y a des actes et décisions qui marquent le temps et l'histoire. Le morceau d'anthologie du discours à la Nation du président Ali Bongo Ondimba, rentrera dans les annales de la République gabonaise.

Dans son adresse historique à la Nation, à l'occasion de la célébration de l'indépendance de notre pays, un moment singulier de notre histoire commune, le chef de l'Etat gabonais a manifesté de façon claire et inhabituelle, sa passion pour les Gabonais, son amour pour le Gabon.

Le moment de la célébration de notre souveraineté internationale, expression d'un amour sans faille pour notre patrie, était le mieux indiqué pour réaffirmer son engagement à tout mettre en œuvre pour le bien-être de ses concitoyens. Le président Ali Bongo Ondimba a ouvert son cœur aux Gabonais, notamment à la jeunesse, dans la volonté profonde de les amener à prendre en compte l'autre dimension de l'existence, celle d'œuvrer pour l'intérêt commun au détriment de l'égoïsme et du moi pour s'investir personnellement dans le noble combat mené pour leur l'amélioration de leurs conditions de vie.

La courageuse décision prise devant la Nation, à une date symbolique, de léguer la totalité de sa part d'héritage au peuple gabonais, vient confirmer Ali Bongo dans son amour passionnel pour sa patrie, la terre de ses ancêtres, son peuple. Par ce geste que nul n'attendait et ne pouvait espérer, il a surtout révélé son amour pour la jeunesse gabonaise. Faire de la résidence « d'Oyo » une université et mettre les résidences parisiennes à la disposition de l'Etat gabonais, ne peuvent être considérés comme des gestes isolés ou une opération de communication. Ils procèdent d'un seul souci, celui du partage que l'histoire retiendra.

En effet, entre échecs scolaires et système éducatif en déliquescence, malgré les efforts importants déployés ces dernières années par les pouvoirs publics, Ali Bongo Ondimba est convaincu de l'urgence d'éviter que cette jeunesse sacrée ne soit sacrifiée sur l'autel des revendications corporatives et intempestives. Car, pris dans cet étau, il sait que ce sont les fondements même de notre société qui sont en péril. Il ne pouvait l'accepter. L'avenir du Gabon doit, par conséquent, susciter une mobilisation de tous, chacun de nous étant invité à apporter sa pierre dans la construction de l'édifice Gabon. En renonçant à son patrimoine, le président de la République a fait ce don patriotique, un don de soi... pour son pays.

Qu'il soit du Nord ou du Sud, de l'Est ou de l'Ouest, ou encore du Centre, chaque Gabonais peut se réjouir d'avoir reçu comme héritage d'Omar Bongo Ondimba, l'unité nationale, la paix et la stabilité ainsi que le développement actuel du pays. D'autres, par des fonctions qu'ils ont occupées, ont bénéficié de biens et autres privilèges grâce au défunt président. Ces derniers en jouissent sans être inquiétés. Les héritiers d'Omar Bongo ont choisi, eux, une autre voie, celle du partage pour une grande justice sociale.

Par ailleurs, en décidant de sacrifier une grande partie de leurs biens et privilèges pour en faire la résidence parisienne de l'ambassadeur ainsi qu'un centre culturel gabonais, Ali Bongo Ondimba entend bien promouvoir davantage, dans la capitale de la France, le premier partenaire du Gabon, le rayonnement démocratique de notre pays et son indépendance. De même, présenter à partir du centre culturel, la richesse de notre patrimoine culturel, à travers l'organisation de manifestations.

Dans ce discours qui sonne juste parce qu'il répond à des préoccupations et des exigences du moment, des nouveaux chantiers sont ouverts et des chemins d'espérance tracés. Car, au-delà même du bilan de l'action menée depuis cinq ans dans la réalisation de l'ambitieux programme de développement visant à faire du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025, le chef de l'Etat gabonais a dit sa détermination de poursuivre le combat pour que les choses changent dans le bon sens.

Pour toutes ces décisions, il fallait cette voix, cet acte. Ali Bongo Ondimba, a su marquer le temps et les esprits autour de sa passion, son amour pour les Gabonais.

## Une instance pour défendre les valeurs ancestrales

M.A.M

Libreville/Gabon

**Pour le renforcement de l'unité nationale qu'il défend, Ali Bongo Ondimba a prévu la création du Conseil national des chefferies traditionnelles. Un organe qui devra appuyer le Conseil national de la démocratie dans ses missions, afin de favoriser le dialogue constructif entre l'Etat, la société civile et les acteurs politiques. Une vision que le président de la République a déclinée dans son message à la Nation la veille du 17-Août.**



Photo : M.A.M

Les chefs traditionnels devront désormais participer pleinement au processus de l'unité nationale.

LE président de la République, Ali Bongo Ondimba, s'est adressé à la Nation gabonaise comme de tradition, à la veille des festivités marquant le 55e anniversaire de l'indépendance du Gabon. Il a saisi l'opportunité pour faire à ses compatriotes, un état des lieux du pays.

Fort d'un certain nombre d'observations faites par lui, le numéro un gabonais a, entre autres décisions, fait état de la création d'un Conseil national des chefferies traditionnelles.

En effet, dans son souci de «constamment travailler à consolider la paix, la cohésion et l'unité nationale», le chef de

l'Etat a invité ses compatriotes à œuvrer pour le renforcement de ces valeurs. Un objectif qui, selon Ali Bongo Ondimba, passe par un dialogue constructif entre l'Etat, la société civile et les acteurs politiques.

C'est à ce titre qu'il a souhaité la création d'un Conseil national des chefferies traditionnelles, celles-ci étant «dépositaires de nos us, coutumes et traditions». À travers cet acte, il s'agit pour Ali Bongo Ondimba de défendre et sauvegarder les valeurs ancestrales positives, afin «qu'elles contribuent encore mieux à l'harmonie et à la cohésion de la Na-

tion.» Aussi, a-t-il instruit le gouvernement de prendre toutes les dispositions utiles, dans les formes pertinentes et les meilleurs délais, pour la mise en place de cet outil.

Par ailleurs, toujours dans l'optique d'une démocratie constructive, la confrontation des idées s'impose. C'est la position affichée par le chef de l'Etat, non sans souligner que tout ceci exclut «avec fermeté l'injure, la haine et les désordres.»

A ce titre, il a été indiqué que le Conseil national de la démocratie (CND), nouvellement réor-

ganisé, reste le cadre approprié, avec les conditions nécessaires qui favorisent «la participation au débat démocratique de tous les partis légalement reconnus.» Fort de cela, le président de la République a invité

l'ensemble des partis politiques à «participer à la consolidation de notre démocratie dans un contexte que nous souhaitons apaisé.»

En clair, le développement du pays dans l'union et la cohésion commande aux uns et aux autres d'apprendre, comme dirait le président de la République, à surpasser les différences et à régler les contradictions dans le cadre des institutions compétentes en la matière. Pour Ali Bongo Ondimba, «agir autrement conduirait à la remise en cause de notre souveraineté.»